

Taux d'emploi en 2020

En 2020, le taux d'emploi de l'Allier est de 63,51 %.

236 communes de l'Allier ont un taux d'emploi supérieur à cette valeur départementale.

C'est autour des pôles d'emploi principaux et dans certaines communes de l'espace rural que les taux d'emploi sont les plus élevés. À Meillard (commune multipolarisée), il dépasse 80 %.

Les cœurs des trois grandes agglomérations, Montluçon, Moulins et Vichy, ont un taux d'emploi inférieur à la valeur départementale (de 52,11 à 58,76 %).

Comparativement, le taux d'emploi en 2020 de la région Auvergne-Rhône-Alpes est de 67,51 %, et celui de la France métropolitaine est de 65,44 %.

Définition de l'INSEE :

Le taux d'emploi est la part de la population active en âge de travailler ayant un emploi (soit les actifs occupés de 15 à 64 ans) sur la population totale de cette classe d'âge.

Il se différencie du taux d'activité qui prend en compte l'ensemble des actifs (y compris les chômeurs) et pas uniquement les personnes ayant un emploi.

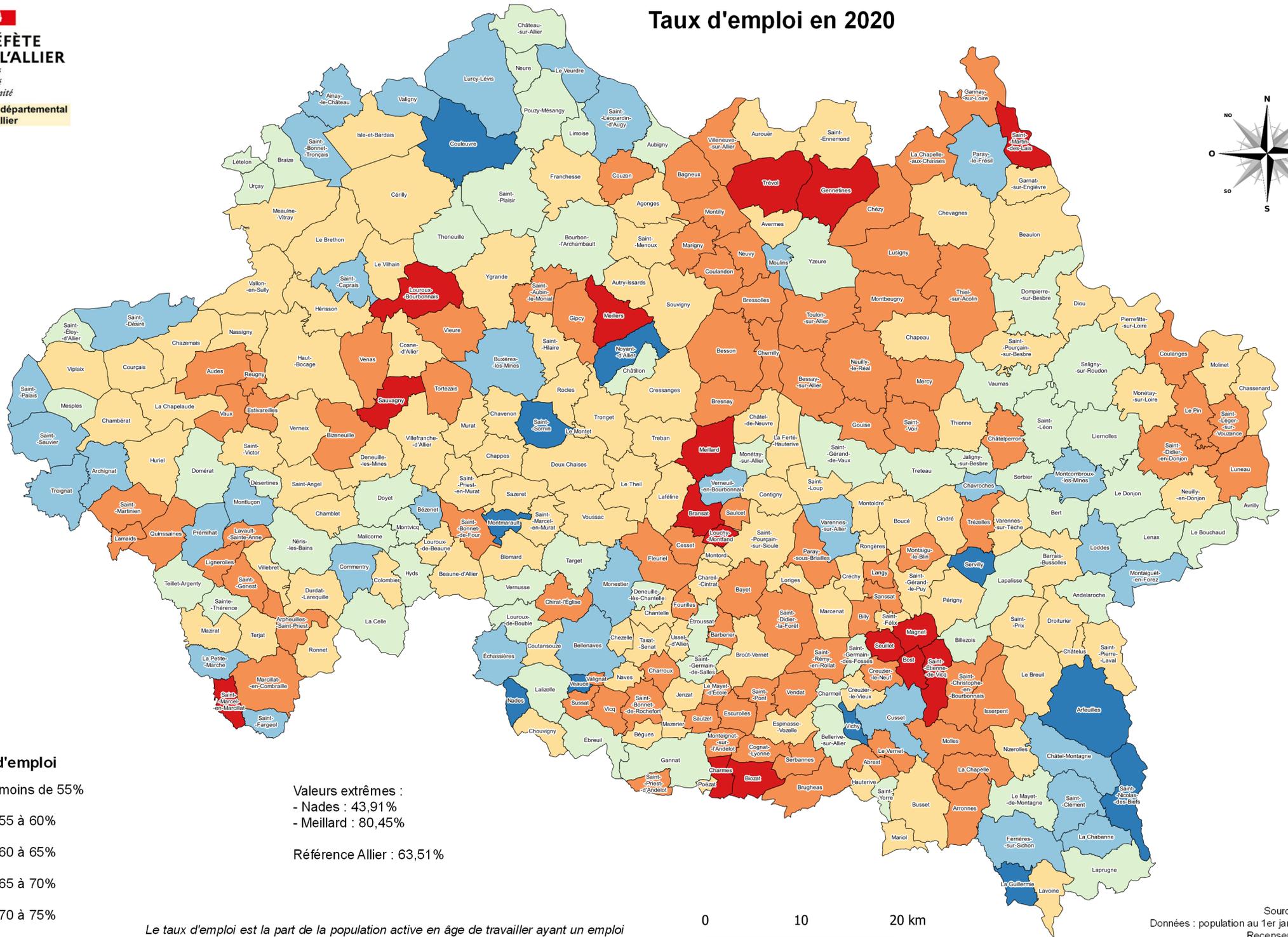
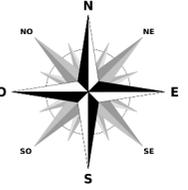


**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Atlas départemental
de l'Allier**

Taux d'emploi en 2020



La taux d'emploi est la part de la population active en âge de travailler ayant un emploi (soit les actifs occupés de 15 à 64 ans) sur la population totale de cette classe d'âge.